



## PROCÈS-VERBAL

Commissions Spéciale des Réformes, Engagements,  
Compétitions

LRF

Mardi 28 Février 2023 à 17h00

Saint Paul

### **Membres :**

Présents : MM. Yves ETHEVE (Président), Jacky AMANVILLE, Irshad ABDUL MUNAF (visio), Shakir AKHOONE (visio), Patrick GRONDIN, Thierry GUICHARD (visio), Daniel ROUVIERE (visio), , Michael TECHER, Herman TRULES, MME Marie Christine LEBON, Georges ABLANCOURT, Marius HOAREAU.

Personnel LRF : M. Eric TOURON.

---

### 1) ENGAGEMENTS

#### **Confirmation pour la saison 2023**

La Commission procède au contrôle des engagements 2023 (art. 5 et 7 du RAG de la LRF) et confirme les clubs ci-dessous, ayant régularisé leur situation pour le saison 2023:

JEUNE 553515 A. AMIS DE CAYENNE date d'effet 24/02/2023

FUTSAL 564109 ENTENTE SAINT-LOUISIEN date d'effet 28/02/2023

#### **Clubs non en règle :**

Les clubs ci-dessous ne sont pas en règle dans la procédure d'engagement 2023 (art. 5 et 7 du RAG de la LRF).

Compte tenu de la situation des clubs ci-dessous, l'ensemble de leur licencié est libre à compter du 01/01/2023, de procéder à un changement de club en bénéficiant de l'absence de cachet de mutation dans son nouveau club s'il décide de les quitter.

R3 539583 ECOLE DE FOOT ST PIERRE

R3 560370 ACADEMIE JEUNESSE SPORTIVE RIVIERE DU MAT

R3 564255 A.J.S. BELLEMENE

9

JEUNE 582518 SP. C. DE VILLELE  
SR2 560662 SPORTING CLUB DE BOIS DE NEFLES  
R2 542000 ENT. RAVINE CREUSE  
R2 581109 SC PALMIPLAINOIS  
R3 545283 A.S. ENT. GRANDE MONTEE  
FOOT ENT 2 664230 TBK FOOTBALL CLUB  
VETERAN 550513 A.S. VET. BELLEPIERRE  
R3 544644 A. J. S. FOOTBALL DE L'EPERON  
R3 582282 F.C. RIVIERE DES ROCHES  
FOOT ENT 1 664108 F. C. DEPOTAGE CONTAINER REUNION (ne s'engage pas)  
FOOT ENT 1 680794 CORPORATIF MAIRIE SAINT PAUL  
FOOT ENT 1 682509 A.S. VIN'STYL FOOT  
FOOT ENT 2 660374 DUBAÏ AUTO FOOTBALL CLUB  
FOOT ENT 2 664236 CLUB SPORTIF ET ARTISTIQUE DU RSMAR  
FOOT ENT 2 664254 A.S. OCEANIC FROID BDC  
FOOT ENT 2 664262 F.C. LEROY MERLIN  
FOOT ENT 2 681092 U.S SEMITTEL  
VETERAN 533768 A.S. VET. STE SUZANNE  
VETERAN 553015 A.C.S. DE DUPARC  
VETERAN 563513 AMIC. ANC. CHARLES FOUCAULD  
VETERAN 563960 AM. DES VETERANS DE L'EPERON  
VETERAN 580763 ENT. DOMINICAINE ETANG SALE  
VETERAN 581604 A. ENT. SOLID'AIR 974  
VETERAN 615649 F.C. BOULANGER ( ne s'engage pas)  
FUTSAL 560663 NOIR SUR BLANC  
FUTSAL 560684 CLUB FUTSAL PIEDS CARRES  
FUTSAL 564101 SAIYAN FOOT DE CILAOS  
FUTSAL 564104 A.S.C. OUEST FUSION  
FUTSAL 564113 A.S. LEROY MERLIN  
FUTSAL 564121 UNIR OCEAN INDIEN  
FUTSAL 581632 ECOLE DE DANSE MORING REYONE  
FUTSAL 581633 AM. FUTSAL ST PIERRE  
FUTSAL 581634 A. S. LES PANTHERES (ne s'engage pas)  
FUTSAL 581644 ZAMBROCAL OUEST TEAM FUTSAL CLUB  
FUTSAL 581645 A. TENNIS BALLON DU MOUFIA OMNISPORT (ne s'engage pas)  
FUTSAL 582329 BOUILLON D'AVENTURES  
FUTSAL 582520 FUTSAL CLUB PLAINE DES CAFRES

## 2) JOUEURS FEDERAUX

La Commission étudie les demandes des clubs concernant leurs recrutements de Joueurs Fédéraux ainsi que les demandes de reclassement amateur.

Les extraits de PV seront notifiés aux Clubs sur leurs boites mails officiels.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 18h00.

Le Secrétaire Général,

Le Président,

M. Yves ETHEVE.